



## Doute sur mon contrat et mes conditions de travail

Par **marjorie R**, le **07/07/2013** à **23:01**

Bonsoir, je viens m'exprimer ici car j'ai quelques doutes sur mon CDD saisonnier, étant mon 1er contrat je ne m'y connais pas du tout. J'ai commencer un contrat dans une exploitation agricole le mercredi 3 juillet 2013 et je le termine le jeudi 11 juillet 2013. je n'ai aucun jours de congés car si j'ai bien compris soit disant j'ai un contrat fait avec un syndicat, et un autre pour sur ( du moins j'ai eu affaire avec la responsable de ce système au téléphone ) avec un système de remplacement pour le week end, ce qui cache mes 9 jours en continu. Je n'ai toujours pas vu mon contrat bien que je le demande depuis que j'ai commencer. Parfois mon employeur me laisse seule alors qu'il sait que je n'ai aucune expérience dans ce genre d'élevage malgré mon diplôme agricole fraîchement obtenu du mois de juin. Ce soir par exemple j'ai eu de très gros soucis, mais il ne s'est pas déplacé alors que rien ne l'empêcher réellement de venir m'aider. J'ai peur de me faire exploiter ne serais ce que sur mon contrat ou mes contrats, sur mes horaires, ainsi que mon salaire. Etant sur une exploitation agricole il n'y a aucun témoin pouvant affirmer que j'ai travailler là bas pendant cette période. Je ne sais plus quoi faire, et j'aimerais préparer un moyen de défense en cas d'arnaque en fin de contrat, mais pour cela il me faut des arguments. Je vous remercie de votre aide.

Par **Lag0**, le **08/07/2013** à **09:15**

Bonjour,  
Même en cas de plusieurs contrats, la durée maxi du travail s'applique, en particulier les 11 heures continues de repos quotidien et les 24 heures hebdomadaires. Vous devez donc avoir au moins 35 heures consécutives de repos par semaine.